

PROCÉDURE D'ADMISSION



Notre rôle en tant que CFA est de vérifier que les candidats sont aptes à la formation lors des Préinscriptions et des Admissions.

1

Vérification de l'éligibilité des candidats

- Lieu d'habitation des candidats à distance raisonnable des lieux de formation et d'affectation
- Niveau d'étude et expérience professionnelle conforme à la formation visée
- Conformité avec la réglementation de l'apprentissage quant à l'âge des candidats

2

Vérification de l'admissibilité du candidat

- Evaluation des connaissances et des aptitudes

3

Vérification du dossier et du niveau du candidat

- Informations conformes à ce qui a été indiqué lors de la préinscription
- Dossier remis complet et dans les délais
- Analyse de toutes les pièces justificatives

4

Vérification de la capacité à suivre une formation en collectif

- Evaluation du savoir-être des candidats durant leur parcours d'admission



7

Vérification de la validité du permis de conduire nécessaire pour exercer le métier *

- Permis conforme remis dans les délais
*si le métier l'exige, par délégation de mission à Formaposte IDF-NE

8

Vérification de la motivation et de la compréhension du métier

- Entretien Admission Entreprise avec La Poste

9

Vérification de la possibilité d'affectation

- Pré-affectation des candidats en fonction de leur mobilité et des lieux disponibles
- Confirmation du lieu d'alternance par La Poste

10

Vérification de l'aptitude médicale

- Visite médicale